

Compte-rendu

Réunion du Comité Directeur – 21/04/2022 en salle des associations

Date de la réunion : 21/04/2022 Nature de la réunion : Comité directeur CAF Montbrison	Participants : Rémy Morel, Bruno Filleux, Francyck Gauthier, Pascal Surieux, Manon Defour, Jean Kemlin, Michel Fournial, Bernadette Fournial, Jean-Luc Masset, Excusés : Pascal Masset, Pascal Poulard, Estelle Pally, Mélanie Obrier, Julien Grange, Gilles Descours
POINTS TRAITÉS	DÉCISIONS
1. VIE DU CLUB a) Créneaux Guillanche Du fait de la fermeture du mur et de l'ouverture des créneaux à St Romain, des sorties à la Guillanche seront programmées. Elles seront indiquées sur le site Pour l'entretien du site de la Guillanche, une date sera arrêtée pour le nettoyage. Il faudra faire un inventaire du matériel pour cet entretien (Brosse métallique, griffe, etc...) et une vérification des points en place. Une collation sera servie cette occasion.	Une date sera arrêtée prochainement pour le nettoyage du site
b) Créneaux ST Romain Le CAF de Saint Romain utilise son mur le lundi et le mercredi. Afin de ne pas pénaliser d'autres créneaux vont être disponibles notamment le mardi et le jeudi à partir de 18 heures jusqu'à 22 heures. Il faudra déterminer avec les encadrants des créneaux pour les enfants.	L'utilisation de ce mur commencera la semaine 17.
c) Rendez-vous avec le service des sports 36 associations sportives sur Montbrison, à l'heure actuelle ces associations bénéficie de 1,4 M€. Cette réunion a pour but d'échanger sur le fonctionnement des associations de façon individuelle. La première partie devrait être terminée fin aout et les adhérents pourront avoir accès au mur à la rentrée. Aucune date n'est arrêtée pour la seconde tranche des travaux. Pendant les travaux, nous pourrons avoir accès au matériel en dehors des heures des ouvertures de chantier. Une clé devra être stockée chez un adhérent, de préférence chez un Montbrisonnais ou Montbrisonnaise. D'après les responsables de la Mairie, nous devrions garder le local situé à gauche de la porte d'entrée du gymnase.	

d) Terre de jeux 2024 La ville de Montbrison est labellisée Terre de jeux pour le jeux olympiques 2024. Plusieurs activités sont proposées aux différents clubs sous forme d'atelier. Le président demande au bureau leur avis pour la participation du club à une journée omnisport. La journée omnisport organisé par la Mairie est programmée le 31 mai à 18h30	Les membres du bureau intéressés d'assister à cette réunion doivent se faire connaître auprès de Rémy.
e) Préparation des effectifs pour la saison prochaine Certains membres du bureau souhaitent mettre un terme à leur mandat. De ce fait, il va manquer un trésorier et un trésorier adjoint Des contacts sont en cours mais les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès des membres du bureau. Bruno et Cyril vont surement encadrer la séance du mercredi.	
2. SAE : a) Dégaines	Un problème de dégaines de chez Camp est récurrents. Les numéros de série des dégaines défectueuses ont été donnés au responsable technique de la Mairie afin d'effectuer une réclamation.
b) Tour de table Bruno demande l'achat d'une corde statique pour l'activité de ski randonnée. Il demande une participation financière pour les encadrants de sortie. Rémy soulève l'idée d'avoir une carte bleue afin de financer en amont les Arrhes, Avoir ou entretien de certains matériels. Il n'est pas admissible que les encadrants avancent les arrhes pour l'organisation des sorties. Pascal S soulève le problème de la date du barbecue qui est prévu le 18 juin. A cette date, il est prévu aussi la sortie botanique. Il a été décidé de maintenir cette date. Concernant les statuts du club , il a été approuvé à l'unanimité la modification proposée : <i>« Article 12-1 – Composition</i> <i>Le comité directeur choisit parmi ses membres, au scrutin nominal et secret à la majorité relative des membres présents, sauf aménagement de ce mode d'élection par le règlement intérieur, un Bureau composé de :</i> - <i>un président</i> - <i>un vice-président au moins,</i> - <i>un secrétaire général et le cas échéant un secrétaire adjoint</i> - <i>un trésorier et le cas échéant un trésorier adjoint.</i> <i>Les membres du bureau sont élus pour un an .</i> <i>Ils sont rééligibles.</i> <i>Cependant, le président ne pourra exercer cette fonction plus de quatre années consécutives.</i>	Rémy contactera la banque pour une solution pour gérer cette problématique. Le barbecue est bloqué le samedi 18 juin La modification des statuts est approuvée à l'unanimité. Le projet de modification devra être approuvé lors de la prochaine AG. Un exemplaire avant modification et après modification sera envoyé à chaque adhérent.

Prochaine réunion le mercredi 1 juin 2022.